

Choléra au XIX^{ème} siècle

Boult-aux-Bois 1849, Voncq 1854

Epidémie de choléra

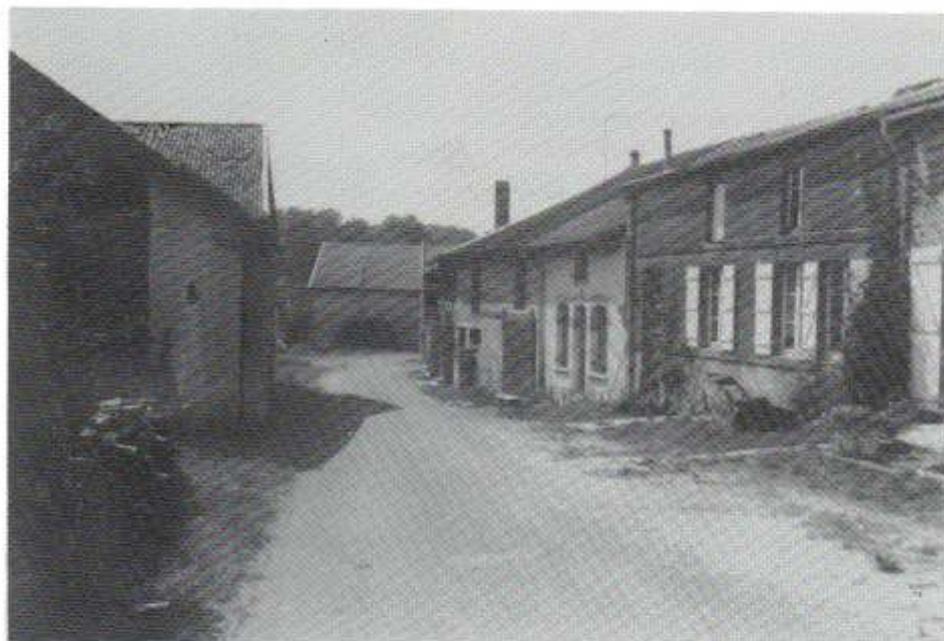
Le choléra est strictement limité à l'espèce humaine. Il déferle sur l'Europe au XIX^{ème} siècle. La deuxième pandémie, qui ravagea l'Europe de 1823 à 1837, fit plus d'un million de victimes. La France connut sa plus forte épidémie en 1832, surtout à Paris. Le président du Conseil, Casimir Périer, en mourut. Dans l'esprit des bourgeois, la maladie fut considérée comme un phénomène social et l'on rendit responsables les ouvriers et les plus défavorisés. Pour le clergé et les légitimistes, le choléra fut perçu comme une manifestation de la colère de Dieu et le châtement de la Révolution qui avait chassé Charles X.

La troisième pandémie s'abattit sur l'Europe de 1846 à 1851, avec des foyers de résurgence pendant plusieurs années. En 1849, à Paris, le Maréchal Bugeaud en mourut. La même année, le fléau atteignit les Ardennes. Nous l'étudierons à Boult-aux-Bois, commune qui ne semble pas avoir été affectée par les épidémies de 1832 et de 1854 comme le fut la commune de Voncq.

Avant de rapporter les faits, rappelez sommairement que le choléra, qui a une origine hydrique, se transmet par voie orale, soit par contact direct avec les selles d'un malade ou d'un porteur sain de vibrions cholériques, soit par ingestion d'eau ou d'aliments (fruits et légumes) contaminés. L'eau est le facteur déterminant de la propagation de la maladie : chargée de matières organiques, elle est réensemencée par les malades (défécation, vomissements, lavage du linge). La mortalité peut atteindre 50% des personnes affectées en France au XIX^{ème} siècle.

• Des conditions favorables à la propagation d'une épidémie :

Quand on se penche sur le passé d'un village, on reste effaré des conditions dans lesquelles vivaient nos ancêtres, surtout en milieu rural. Les maisons basses, souvent insalubres, se sont regroupées, serrées les unes contre les autres. Devant les maisons,



Boult : la rue aux maisons serrées les unes contre les autres où le choléra débuta en 1849.

des espaces, qui finissent par former des rues, sont de véritables bourniers où trônent les tas de fumier et d'immondices, où stagnent les eaux ménagères, où ruisselle le purin. Tout cela, à moins de deux mètres de la porte d'entrée et de l'unique fenêtre. Qu'éclate un incendie, et c'est tout un quartier qui est menacé. Que survienne une épidémie, et c'est tout le village qui est saisi par la peur. Devant des maladies, auxquelles on ne comprend rien, on se tourne vers Dieu, vers les prêcheurs d'illusions, les remèdes empiriques recommandés par des charlatans, ou bien on recherche des responsables que l'on se hâte de désigner à la vindicte populaire. Au XIX^{ème} siècle, et parfois même en cette fin du XX^{ème}, on est encore très près du Moyen Age.

Au moment où le choléra se déchaîne sur tout le pays, pénétrons dans une maison du Vouzinois, à la suite du Docteur Louis Bréban chargé de soigner les malades à Voncq en 1854. Voici comment il décrit les maisons des vigneron de Voncq, qui sont, à quelques détails près, les maisons des paysans de Boult-aux-Bois :

"Une place (pièce) élevée de 7 à 8 pieds, parfois moins encore. Une fenêtre à petits carreaux qu'on n'ouvre jamais. Une porte double qui prend encore de l'espace dans cet étroit réduit. Dans un coin, un évier sous lequel aigrissent les petits laits déjà aigres avec lesquels on nourrit un ou plusieurs cochons. Au fond de cette place, une alcôve encadrée d'une boiserie armée de rideaux qui semblent inventés pour empêcher tout renouvellement de l'air. Telle est la pièce la plus salubre du logis, celle qui sert de cuisine, de salle à manger, de salle de réception, de chambre à coucher, celle où sont les meubles du ménage.

Après cette cuisine se trouve une pièce noire... avec l'entrée de la cave, les cuves, les tonneaux vides ou pleins, les bottes de chanvre vert ou sec, les bottes de haricots verts ou secs, l'herbe pour les bestiaux et les potées de pommes de terre ou de grains cuits. Voilà la chambre à coucher des enfants.

La troisième pièce est réservée aux bestiaux... Pour sortir le fumier, on passe dans la pièce noire et la cuisine..."

Et le Docteur Brébant d'ajouter :

"Il est remarquable que les ravages du choléra ont été les plus considérables dans les rues où ces causes d'insalubrité (fumier, purin, eaux usées...) sont les plus intenses".

Remplaçons les cuves et les tonneaux des vigneron de Voncq par d'autres instruments agricoles, plaçons la pièce réservée aux bestiaux sur le côté de la maison et séparons-la de la cuisine par un corridor commun aux gens et aux bêtes : voilà la maison paysanne de Boulton-aux-Bois ou d'un autre village du Vouzinois au milieu du XIX^{ème} siècle.

Cette insalubrité de l'habitat et des rues d'un village, dénoncée par le Docteur Brébant comme responsable de la propagation de l'épidémie à Voncq en 1854, apparaît aussi nettement à Boulton-aux-Bois en 1849. Dans ce village, divisé en cinq quartiers, le choléra emporta le plus grand nombre de victimes dans le quartier dit du "Vieux Boux", ou quartier de l'Eglise, parce que là se trouvaient les plus nombreux tas de fumier et fossés à purin qui polluaient les puits et la fontaine publique où les gens se ravitaillaient en eau ; là aussi où les maisons étaient le plus blotties les unes contre les autres.

Lors de l'épidémie de 1832, les autorités furent bien conscientes de ce problème puisqu'elles enjoignirent aux municipalités de prendre des arrêtés relatifs à la salubrité publique, ce qui fut fait à Boulton-aux-Bois le 10 avril. En particulier, l'arrêté du Maire de Boulton donnait des recommandations au sujet des tas de fumier trop proches des points d'eau, et au sujet des matières fécales jetées sur les fumiers quand ce n'était pas directement dans la rue ou dans le ruisseau où chacun lavait son linge. Mais les vieilles habitudes, l'étroitesse des espaces disponibles pour le fumier, et très certainement une mauvaise volonté quasi générale des habitants, empêchèrent l'arrêté du Maire de produire ses effets.

En plus de l'insalubrité de l'habitat et de la contamination des points d'eau, d'autres causes favorisèrent à Voncq comme à Boulton-aux-Bois l'extension du fléau. En premier lieu, avec le Docteur Brébant, il faut citer les déplorables conditions de vie des paysans, conditions régies très souvent par les habitudes ancestrales, mais plus souvent encore imposées par la nécessité : excès de travail qui provoque un affaiblissement de l'organisme ; crainte de perdre de l'argent ou son emploi ; manque d'hygiène corporelle ; promiscuité ; refus de croire en la médecine ; peurs et chagrins qui minent le moral et le phy-

sique. Ajoutons à cela une nourriture insuffisante ; négligence des petites maladies : des embarras gastriques ou des constipations ont-ils jamais empêché de travailler aux champs ? Ajoutons encore l'alcoolisme, chez les hommes comme chez les femmes : qu'y a-t-il de meilleur qu'une rasade d'eau-de-vie pour se requinquer ? Et puis, que boirait-on s'il n'y avait la "piquette", cette boisson obtenue en faisant macérer des fruits (généralement des pommes) dans de l'eau ? Les nombreux "relâchements intestinaux" qui s'ensuivaient masquaient parfois les débuts du choléra.

● **"C'est un mauvais air qui roule".**

Sensation d'empoisonnement. Peur. Parce qu'on ne peut se l'expliquer, le choléra crée un climat de panique. Alors, châtement divin, malédiction... On demeure hébété. Le mal est partout, dans l'air qu'on respire, dans la terre que l'on foule ou que l'on travaille, dans le parent ou le voisin que l'on côtoie. Et le choléra frappe et va vite en besogne. Tel, que l'on avait vu bien portant deux ou trois jours auparavant, quand ce n'est pas le jour même, meurt. Et l'inhumation se fait dans le plus grand silence. On se débarrasse de ce mort avec précipitation. La peur est si grande parfois que l'on fuit sa maison sans attendre que la mort ait fait son œuvre, laissant à d'autres le soin d'ensevelir son propre parent.

Le Docteur Louis Brébant, à Voncq, n'échappe pas à la sensation d'empoisonnement, même s'il essaie de l'analyser scientifiquement :

"Nous avons senti ou cru que nous sentions se produire en nous l'empoisonnement dont je parle. Des vapeurs méphitiques semblaient s'élever de terre et venaient frapper désagréablement l'odorat. A partir de ce moment, on sentait une gêne à respirer, de l'inappétence, des troubles du cœur, des vertiges..."

L'air, les gaz : voilà pendant des générations les grands responsables des maladies qu'on ne peut encore expliquer :

"A mon avis, écrit le Docteur Brébant dans son rapport, c'est dans les gaz que contient le sang des sujets atteints d'embarras gastro-intestinal cholérique qu'il faut rechercher la cause du choléra".

Démarche scientifique, au demeurant impuissante, et qui n'est guère éloignée des propos que lui tient un paysan :

"Au milieu des champs, nous sentions subitement comme une vapeur chaude et puante s'élever de terre ; nous cherchions autour de nous s'il n'y avait pas quelque taupe en putré-

faction, mais nous ne trouvions rien. Du reste, le mauvais air ne faisait que passer".

Et le paysan de conclure : *"C'est un mauvais air qui roule".*

● **Thérapeutique nécessairement hésitante :**

Comment soigner un malade dont on ignore les causes de la maladie ? Comment agir, sinon en tâtonnant, en essayant ici ce que d'autres ont essayé ailleurs, en communiquant aux autres les résultats que l'on a obtenus ?

Et puis, quoi qu'on dise, le paysan de Voncq ou de Boulton-aux-Bois, en 1854 comme en 1849, n'est pas du genre à croire le médecin qui le soigne. Il n'est même pas du genre à se soigner et il rechigne à avoir recours au médecin. Le Docteur Brébant déplore que, sur les 68 victimes du choléra à Voncq en 1854, la plupart sont mortes parce qu'elles n'avaient eu aucun secours médical. Ou bien, si le médecin avait été appelé, il se trouvait des malades pour refuser les médications, d'autres qui acceptaient le traitement et qui s'empressaient de le quitter au premier signe de mieux être. Dans ces conditions, il fallait bien du mérite au médecin pour qu'il persévérât dans son action.

Quel recours avait-on contre le choléra ? Empirisme, là aussi. Le médecin essayait des produits qui s'étaient montrés efficaces dans d'autres maladies. De ses observations, il tirait des conclusions et expérimentait. Il avait à sa disposition une pharmacopée que la chimie avait singulièrement étoffée : sulfate de strychnine, acétate d'ammoniaque, sulfate de sodium, éther, chloroforme ; mais aussi le sel de cuisine, les émétiques, l'ipéca, le thé, le rhum brûlé, le laudanum, l'opium, le cachou, les vésicatoires, l'aloès, la valériane et les sangsues.

Voici quelques exemples de traitements appliqués par le Docteur Brébant à Voncq et le résultat obtenu :

- 1) *Grands bains salés, saignée dans le bain, sulfate de strychnine : Mort.*
- 2) *Émétique, ipéca, caléfaction (réchauffement du corps, parfois avec des fers à repasser), puis potion de cachou : Guérison (pour un choléra pris au début).*
- 3) *Excitants par la bouche, laudanum en lavement, vésicatoires, potion d'acétate d'ammoniaque, bains de lessive : Mort.*
- 4) *Thé, rhum brûlé, vésicatoires, potion d'acétate d'ammoniaque, trois sangsues aux oreilles, bains de lessive : Mort.*
- 5) *Émétique, ipéca, sulfate de*

sodium, eau salée, lavements salés, aloès : **Guérison.**

6) *Punch, sulfate de strychnine, bain général salé, éther* : **Mort.**

7) *Emétique, ipéca, eau salée, potion et lavement d'acétate d'ammoniaque* : **Guérison.**

8) *Boissons froides abondantes, vingt sangsues à l'épigastre, sulfate de strychnine, vésicatoire à l'épigastre* : **Guérison.**

Le Docteur Brébant s'attarde sur un cas devant lequel sa médecine était restée impuissante. Il décrit la maladie pendant le traitement :

Selles et vomissements caractéristiques (riziformes), altération des traits, épigastralgie horrible. Rien n'arrête les évacuations par le bas, ni l'opium, ni le cachou, ni l'iode. La malade revomit tout l'opium, la valériane, l'éther, le chloroforme, l'ammoniaque, la créosote, l'iode, l'eau de seltz, la glace. Le vésicatoire à l'ammoniaque au creux épigastrique ne prend pas.

Deux affusions froides la guérissent ! (affusion : procédé thérapeutique consistant à verser de l'eau, chaude ou froide, sur le corps).

Un véritable miracle !

● **L'épidémie de 1849 à Boulton-aux-Bois :**

Le 24 août 1849, la nouvelle éclate dans le village : Charles Mayeux, le gendre d'Amand Louis, est mort pendant la nuit après quelques jours de maladie. Il avait 36 ans et était corroyeur à Grandpré. Il était venu à Boulton en ce mois d'août, sans doute pour aider à la moisson avec sa jeune femme. C'est Amand Louis lui-même qui en fait la déclaration en Mairie, très tôt le matin. Où avait-il pris la maladie ? A Grandpré ? Au village ? Mystère.

Le surlendemain, 26 août, c'est Amand Louis, le beau-père, cultivateur de son état, qui décède à sept heures du matin. Il était bien portant deux jours avant. Il est mort dans les mêmes conditions que son gendre et l'inquiétude se répand : on sait qu'il y a le choléra dans d'autres paroisses du Vouzinois.

L'inquiétude sera plus grande encore à quatre heures de l'après-midi quand se répandra la nouvelle de la mort de Médard Muneaux, journaliste agricole de 53 ans. Il habitait à l'autre bout du village, au Mondreveux, tandis que les deux premières victimes étaient du quartier de l'Eglise, mais il avait travaillé avec les Louis à la moisson.

Le 27 août, au moment où l'on allait mettre en terre Amand Louis et Médard Muneaux, on apprend que Constance Louis, la jeune veuve de Charles Mayeux (elle avait 24 ans), est morte à midi dans la maison de son

père. Dès lors, plus de doute, le choléra est au village ! Le Maire fait prévenir en hâte le Sous-Préfet de Vouziers.

Pourtant, on pense bientôt qu'il s'agit d'une fausse alerte car pendant dix jours il ne se passe rien. Et puis, le 6 septembre, dès les premières heures du jour, l'espoir s'envole. Dans la journée, il y a quatre morts, tous du quartier de l'Eglise, dans des maisons voisines de celle d'Amand Louis où le mal est apparu pour la première fois.

La Sous-Préfecture de Vouziers dépêche un Officier de Santé qui s'installe chez le Maire et qui, comme son confrère le Docteur Brébant à Voncq en 1854, va essayer de lutter pendant plus d'un mois contre l'épi-

démie, aidé dans sa tâche par quelques personnes dévouées.

Du 24 août au 11 octobre 1849, le choléra fera 30 victimes sur une population de 600 habitants. Deux autres personnes (un nourrisson de 23 jours et un jeune homme de 25 ans) mourront aussi dans les jours suivants, mais peuvent être considérés comme des cas de résurgence. En appliquant le raisonnement et les observations du Docteur Brébant, on peut penser (mais avec beaucoup de prudence étant donné le manque de documents précis) que plus du tiers de la population fut touchée par des formes atténuées de la maladie (suettes, cholérine), et qu'environ trente malades du vrai choléra furent guéris.

● **Données statistiques concernant les 32 morts de l'épidémie :**

1) Nombre de décès et pourcentage :

Hommes	Femmes	Enfants
16 50%	12 37,5%	4 12,5%

(Remarque : le Docteur Brébant constate des pourcentages inversés hommes-femmes à Voncq en 1854)

2) Nombre de décès par quartiers :

Vieux Boux (Eglise)	: 26
Rue du Friche	: 3
Rue du Pont	: 2
Mondreveux	: 1
Commanderie	: 0
Rue de la Potière	: 0

3) Nombre de décès par tranches d'âge :

	Total	Masculins	Féminins	%
de 0 à 5 ans	4	1	3	12,5%
de 6 à 15 ans	0	0	0	0
de 16 à 25 ans	5	2	3	15,6%
de 26 à 35 ans	3	3	0	9,3%
de 36 à 45 ans	3	1	2	9,3%
de 46 à 55 ans	6	3	3	18,7%
de 56 à 65 ans	4	2	2	12,5%
de 66 à 75 ans	3	3	0	9,3%
de 76 à 85 ans	4	2	2	12,5%

4) Professions de la population décédée :

Hommes :	cultivateurs	5	
	journaliers	3	
	ouvrier corroyeur	1	
	artisans	2	(tisserand, cordonnier)
	charbonniers	2	
	instituteur	1	
	rentiers	2	
	sans profession	1	
Femmes :	cultivatrices	2	
	journalières	3	
	lingères	2	
	femmes d'artisans	3	(charron, maréchal, maçon)
	rentière	1	
	sans profession	4	

Ajoutons, pour clore ce chapitre, que quelques familles furent particulièrement affectées par le choléra :

Famille Louis : 3 décès (le père, la fille, le gendre)

Famille Crussaire : 4 décès (le grand-père, le père, la mère, et le fils)

Famille Laurent : 3 décès (le grand-père, une fille, une petite-fille)

Famille Bréat : 3 décès (le grand-père, deux petites-filles)

• Une sainte :

Pendant l'épidémie de choléra, certains habitants de Boulton-aux-Bois cédèrent à la panique et s'enfuirent de leur domicile parce que l'un des membres de leurs familles était atteint par le mal. La frayeur était si grande qu'on abandonnait un père, une mère, un enfant, à une mort horrible. Le médecin envoyé par la Sous-Préfecture de Vouziers ne pouvait à lui seul soigner tous les malades. Alors, d'autres habitants trouvèrent le courage de l'aider. Ces humbles gens furent admirables de dévouement. Une jeune fille, surtout.

Elle se nommait Clarisse Laurent. Elle avait dix-neuf ans. Elle habitait la rue du Friche avec son père et ses quatre frères. Sa mère, née Rosalie Dardenne, était morte au début du printemps de cette année 1849, âgée de 54 ans. Depuis, c'était Clarisse qui tenait la maison familiale. Son père était manouvrier terrassier. D'ailleurs, dans cette rue du Friche, la plupart des habitants étaient manouvriers, journaliers ou bûcherons.

Dès le début de l'épidémie, Clarisse est présente dans tout le village et, tandis que beaucoup cèdent au désarroi, elle fait front courageusement. Rien ne la rebute, ni les vomissements et les défécations qui souillent en permanence les malades, ni la peur de la mort. Elle nettoie les cholériques, les soigne, leur fait prendre les potions prescrites par le médecin (certaines de ces potions devant être administrées tous les quarts d'heure), et si la mort a fait son œuvre, elle aide à ensevelir les cadavres.

La nuit, le jour, Clarisse va au secours des désespérés. Elle visite tous les malades sans songer à se reposer. Le médecin l'atteste : au plus fort de l'épidémie, elle passe huit jours et huit nuits sans dormir. Elle fait tant qu'elle contribue à sauver de nombreux habitants. Son action, son dévouement sans borne frappent ses concitoyens et leur rendent l'espoir. L'épidémie recule...

Hélas ! Alors que le choléra semble vaincu, que chacun sait que le fléau quitte le village, Clarisse est l'une des dernières victimes : elle meurt le 9 octobre 1849 à une heure du matin.



Vieille maison à Boulton : une entrée commune pour bêtes et gens, une fenêtre ; au-dessus, le fenil.

Dans ses délibérations du 14 novembre 1849, le Conseil Municipal de Boulton-aux-Bois rend un vibrant hommage à Clarisse Laurent. Après avoir rappelé le dévouement sublime de la jeune fille, le Maire poursuit :

"En conséquence, comme toute la commune lui doit de la reconnaissance, le conseil, apprenant que sa conduite a été au-dessus de tous éloges et que le service qu'elle a rendu au pays étant de nature à ne pouvoir se payer en argent, avait l'intention de réclamer pour elle une récompense spéciale. La mort étant venue l'enlever avant d'avoir obtenu cette récompense si bien méritée, le conseil se borne à demander au Gouvernement, pour son père qui est dans une posi-

tion voisine de l'indigence, sans préjudice de ce qui lui sera offert par la commune, une somme de cinquante ou soixante francs à titre de secours".

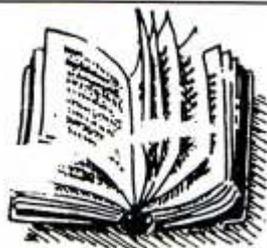
Profitant de la même délibération et ne perdant pas le sens des réalités, le Maire de Boulton-aux-Bois osa demander au Conseil Municipal le remboursement des frais qu'il avait eus pour héberger et nourrir le médecin envoyé par le Sous-Préfet. Sur-le-champ, le conseil unanime lui octroya la somme de quarante-cinq francs qu'il réclamait, prise sur le budget supplémentaire de la commune.

SOURCES

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Boulton-aux-Bois, année 1849.

Registre d'Etat Civil de la commune de Boulton-aux-Bois, année 1849.

Louis Brébant, Officier de Santé : "De l'épidémie cholérique de 1854 à Voncq". Rapport publié à Vouziers en 1855. Document coté KV1A aux Archives départementales.



Librairie «LE TEMPS DES CERISES»

Philippe MAJEWSKI

LIVRES ANCIENS ET D'OCCASION - ACHAT - VENTE - ESTIMATION - CATALOGUE
GRATUIT SUR DEMANDE DE LIVRES ANCIENS ET EPUISÉS SUR LES ARDENNES

3, rue d'Aubilly - 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES - Tél. : 24.33.56.22